



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

rapprochement entre Alstom et Siemens

Question au Gouvernement n° 97

Texte de la question

RAPPROCHEMENT ENTRE ALSTOM ET SIEMENS

M. le président. Chers collègues, je vous rappelle que nous sommes ici pour entendre les questions et les réponses. La parole est à M. Michel Larive, pour le groupe de La France insoumise.

M. Michel Larive. Monsieur le ministre de l'économie et des finances, en 2015, lorsque le Président de la République était ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, la société Alstom cédait son pôle énergie à General Electric. Cela devait créer 1 000 emplois. Cela s'est traduit par un millier d'emplois en moins ! C'est la raison pour laquelle l'accord qui se dessine entre Alstom et Siemens mérite toute notre attention !

Je vous interpelle aujourd'hui pour vous faire entendre les voix inquiètes des 2 460 salariés d'Alstom à Saint-Ouen et des 1 220 à La Rochelle ou à Valenciennes.

M. Jean-Luc Reitzer. Et à Belfort ?

M. Michel Larive. Au total, 32 000 emplois sont menacés ! Une clause de maintien des effectifs ne rassure pas, car elle n'a pas empêché les saignées du passé comme lors du rachat d'Alcatel par Nokia.

Aujourd'hui, c'est Alstom. Et demain, qu'est-ce que ce sera ? STX ? La Navale ? Vous connaissez la situation industrielle de Belfort : le site d'Alstom agonisant est mis en demeure de supprimer des emplois. C'est une véritable entreprise de déménagement du territoire qui s'annonce. Après les éoliennes, ce sont les trains français qui vont être bradés. C'est une très mauvaise stratégie pour qui voudrait réussir sa politique de transition écologique !

Un autre élément du dossier interroge fortement : c'est l'empressement à vouloir démanteler Alstom en deux ans. Cet élément mériterait peut-être l'ouverture d'une nouvelle commission d'enquête.

Monsieur le ministre, comment allez-vous défendre le maintien de ce fleuron industriel qu'est Alstom dans le giron de l'industrie française ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI.*)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.* Monsieur le député Larivé (*Exclamations sur plusieurs bancs*), je me réjouis que l'avenir de nos entreprises...

M. le président. C'est M. Larive qui a posé la question !

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État*. En effet ! Guillaume Larrivé est sur l'autre rive. (*Sourires.*)

Je me réjouis, monsieur le député, que vous vous intéressiez à l'avenir industriel d'un groupe important, qui a façonné de nombreux territoires de notre pays, vous l'avez rappelé.

Des discussions sont actuellement en cours entre deux géants du ferroviaire, le groupe Alstom, que vous avez mentionné, et le groupe Siemens Mobility. Ces discussions, à l'heure où nous parlons, n'ont pas encore abouti, comme vous le savez.

Le marché de la construction et de la signalisation ferroviaire est en phase de consolidation avancée. Le groupe chinois CRRC est aujourd'hui plus gros qu'Alstom, Siemens et le canadien Bombardier réunis. La prochaine étape de l'expansion de ce groupe chinois est vraisemblablement l'Europe continentale, où CRRC pourrait s'appuyer sur l'acquisition d'un constructeur européen.

La discussion actuellement en cours entre les deux groupes est évidemment suivie de très près par le Gouvernement et par les services du ministère de l'économie et des finances.

M. Éric Coquerel. Nous voilà rassurés !

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État*. Dans l'hypothèse d'un rapprochement des deux entreprises, l'État, soyez-en certain, veillera à une chose : que ce mariage soit un mariage entre égaux, la valorisation respective des deux entreprises étant très proche.

Mme Danièle Obono. Et les emplois ?

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État*. L'état des discussions ne permet pas d'entrer dans le détail de l'accord envisagé, mais l'État s'est déjà assuré qu'un certain nombre de garanties, notamment en termes d'emplois et de gouvernance, seront inscrites dans les termes de l'accord.

Mme Caroline Fiat. Combien d'emplois allez-vous sauver ?

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État*. Le secteur ferroviaire, vous le savez, fait partie de notre histoire industrielle. C'est un élément qui a toute sa place dans la stratégie industrielle que ce gouvernement compte mettre en place. (*Applaudissements sur les bancs du groupe REM.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Larive](#)

Circonscription : Ariège (2^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 97

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Économie et finances (M. le SE auprès du ministre)

Ministère attributaire : Économie et finances (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [27 septembre 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [27 septembre 2017](#)